

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7292942401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7292942401>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 juin 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **82 - TARN ET GARONNE**



SELARL SPBS Avocats
279 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN

SAS MGM Immobilier

*Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 6 impasse des Cerisiers 82170 BESSENS*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Montauban le 18 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MGM Immobilier

Siège : 6 impasse des Cerisiers 82170 BESSENS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au
Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €

Objet : L'acquisition, la prise à crédit-bail immobilier, l'échange, la vente, l'apport en Société de tous immeubles bâtis ou non, fonds de commerce ou parts de sociétés et

de tous droits réels immobiliers ou mobiliers, l'acquisition de tous droits à bail, la démolition, l'édification de toutes constructions, l'aménagement de tous immeubles bâtis ou non, la gestion, l'administration, la location, l'exploitation et la vente en totalité ou par fractions desdits biens l'activité de lotisseur, la promotion immobilière ; Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente ; toutes actions de promotion immobilière, au sens des articles 1831-1 et suivants du code civil, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'oeuvre et de construction-vente.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Maxime MARTRES, demeurant 6 impasse des Cerisiers, 82170 BESSENS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN.

*POUR AVIS
Le Président*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

